



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35937>

Département(s) de publication : **94, 75, 92, 93**

Annonce n° **24-35937**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : HOPITAL INTERCOMMUNAL DE CRETEIL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PROJET 2 - Transformation des anciens blocs du niveau R+2 du monobloc en 2 unités d'hospitalisation en CHIV

Description : La présente consultation vise à l'attribution de marchés de travaux en vue de réaliser le projet 2 - Transformation des anciens blocs du niveau R+2 du monobloc en 2 unités d'hospitalisation en CHIV

Identifiant de la procédure : 6cb58d1b-ee90-4486-b5b2-e2f9ac928e24

Identifiant interne : 2300034

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : LOT 01B01C - GROS OEUVRE

Description : LOT 01B01C - GROS OEUVRE

Identifiant interne : LOT 01B01C - GROS OEUVRE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Description : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La description et la pondération de ce critère sont renseignés au règlement de la consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent règlement de consultation ou de la procédure de mise en concurrence, le tribunal administratif compétent est, en vertu de l'article R.221-3 du Code de justice administrative, celui de Melun situé à l'adresse suivante : Tribunal administratif de Melun - 43 avenue du Général de Gaulle - 77000 Melun Dans le cadre de cette procédure, le candidat peut, s'il s'estime lésé, présenter devant le TA de Melun un référé pré contractuel conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 552-12 du CJA jusqu'à la signature du marché. Le candidat peut également faire devant le TA de Melun, un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du CJA. Un Recours pour Excès de Pouvoir prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA peut être exercé dans les 2 mois suivants la notification ou la publication de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et peut être exercé dans les 2 mois suivants la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Une seule offre, une seule demande de participation ou un seul projet recevable a été reçu(e)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : HOPITAL INTERCOMMUNAL DE CRETEIL

Numéro d'enregistrement : 269 401 154 00019

Ville : CRETEIL

Pays : France

Adresse électronique : cellulemarches@chicreteil.fr

Téléphone : 01 57 02 24 36

Adresse internet : <https://hopitaux-confluence.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Ville : MELUN

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2a1fbf23-0651-4e3f-a63a-464738b41bc6 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/03/2024 à 14:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2024